



Faculté des sciences économiques,  
sociales et politiques

ESPO

SPED3

Doctorat en sciences sociales (développement-population-environnement)

### **Gestion du programme**

**SPED** Département des sciences de la population et du développement

### **Objectif de la formation**

Le doctorat vise à l'acquisition d'une capacité de recherche scientifique de haut niveau et d'enseignement en milieu universitaire dans le domaine des interactions développement - environnement - sociétés.

### **Conditions d'admission**

Le programme de doctorat est accessible aux titulaires du diplôme de DEA en développement, environnement et société obtenu avec grade.

Les personnes ayant une qualification jugée équivalente peuvent également être admises, moyennant un avis favorable de la Commission doctorale sur le dossier de candidature.

### **Demande d'admission**

Les demandes d'admission à l'épreuve doctorale sont adressées à la Commission doctorale du département SPED.

### **Contenu du programme**

Le programme doctoral consiste en une recherche originale constituant un apport scientifique remarquable et préparé sous la supervision d'un promoteur et de lecteurs au cours d'une période ne pouvant excéder quatre années, sauf dérogation.

Le règlement détaillé du doctorat peut être obtenu auprès du secrétariat de la Commission doctorale.